RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978 — DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

PROFESSION DE FOI
DE

GILBERT de CHAMBRUN

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR
MAIRE DE MARVEJOLS

ET

PIERRE BOUSCAYROL

MAIRE-ADJOINT DE SAINT-CHÉLY-D'APCHER

Chers compatriotes,

La Lozère risque de devenir un désert.

En 5 ans, la population active agricole a diminué de plus de 3 000 personnes ; 1 000 exploitations agricoles ont disparu et un rapport de la préfecture prévoit même qu'il n'en restera plus que 3 500 en 1985 au lieu de 5 500 aujourd'hui.

Comment pourrait-il en être autrement quand tout ce que les agriculteurs vendent augmente moins vite que le coût de la vie, et tout ce qu'ils achètent augmente d'avantage!

Voici les chiffres : alors que depuis 4 ans, le coût de la vie a augmenté de 50 %. :

- Le blé a augmenté de 43%
- Le lait à la production de 35%
- Le mouton à la production de 42 %
- Le bœuf à la production de 25%
- Le veau à la production de 22%

- Les aliments pour le bétail de 51%
- Les engrais de 72%
- Le gasoil de 88%
- Les pesticides de 68%
- L'entretien des bâtiments de 72%
- Le matériel agricole de 55%

Les diverses primes prévues pour les zones de montagne sont loin de compenser cet écart : 70 % des agriculteurs Lozériens ont un revenu inférieur au S.M.I.C.

De plus, le prix des terres, qui a doublé en 5 ans, empêche beaucoup de jeunes agriculteurs de s'établir.

L'AGRICULTURE EST LE SECTEUR LE PLUS MENACÉ, MAIS IL N'EST PAS LE SEUL.

En 5 ans, la Lozère a perdu plus de 3 000 emplois et le nombre des chômeurs a presque triplé.

Les jeunes sont obligés de partir car ils ne trouvent pas de travail dans nos petites villes, qu'ils aient ou non des diplômes.

Ceux qui ont du travail se sentent menacés dans leur emploi : fours ferros à l'usine de Saint-Chély, entreprises de sous-traitance, hôpital psychiatrique de Saint-Alban, établissements pour enfants inadaptés, etc...

L'ensemble des salaires est bloqué.

Le commerce et l'artisanat sont atteints par la baisse des achats, et l'encadrement du crédit ; les entreprises voient leurs commandes diminuer.

Voilà les conséquences de la politique menée par M. BARRE pour l'ensemble de la France et représentée par le Docteur BLANC en Lozère.

Les promesses répétées ne peuvent plus cacher cette réalité.

L'exemple de Naussac prouve le mépris de ce gouvernement pour la Lozère : il refuse les quelques milliards de centimes qui permettraient d'épargner cette plaine fertile en construisant le barrage dans les gorges encaissées de l'Allier.

Vous sentez tous la nécessité d'un changement réel et profond et d'une qualité nouvelle de la vie.

NOUS PROPOSONS DE SAUVER CE QUI EXISTE ET DE STIMULER DES ACTIVITÉS NOUVELLES.

POUR L'AGRICULTURE LOZÉRIENNE

● L'agriculture doit être plus que jamais basée sur **l'exploitation familiale.**

● Le revenu des exploitants doit être garanti par un système de prix différentiels qui compense l'écart des coûts de production entre les zones de montagne et les régions plus favorisées.

● L'action des S.A.F.E.R. doit être élargie et les comités de structure proposés par le syndicalisme agricole étendus à tous les cantons. Ces comités doivent être composés d'une majorité d'agriculteurs élus et avoir pouvoir de décision sur la répartition des terres achetées par les S.A.F.E.R.

● Les conditions d'accession des jeunes agriculteurs à des exploitations doivent être rendues plus faciles, et les primes d'installation revalorisées.

POUR L'EMPLOI EN LOZÈRE

● A partir d'aujourd'hui, plus un seul emploi ne doit être supprimé dans notre département. Il faut, au contraire en créer.

● Les nationalisations prévues au Programme Commun permettront l'implantation en Lozère de petites industries où l'emploi sera garanti.

● Avec le S.M.I.C. à 2 400 F. par mois et l'augmentation de 50 % des allocations familiales, les achats seront relancés. Pour éviter des difficultés aux petites entreprises, elles obtiendront une exonération de charges sociales de 200 F. par salarié, des allègements fiscaux et des prêts bonifiés.

● Une fiscalité plus juste et une protection sociale améliorée encourageront le commerce et l'artisanat.

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

● La retraite minimum sera portée à 1 300 F. par mois. Ceux qui le désirent pourront prendre leur retraite à 60 ans et dès 55 ans pour les femmes et les travailleurs qui effectuent des travaux pénibles.

● L'épargne populaire sera indexée, c'est-à-dire garantie contre la hausse des prix.

Chers compatriotes,

Telles sont, entre autres, les réalisations que le Programme Commun apportera aux Français en général, et aux Lozériens en particulier, si l'Union de la gauche obtient la majorité des suffrages.

GILBERT de CHAMBRUN

PIERRE BOUSCAYROL
Membre du Parti Socialiste

CANDIDATS POUR L'UNION DE LA GAUCHE

imprimerie des 4 — 48100 marvejols